

ASSOCIATION CANADIENNE DU GAZ**PAR LE PRÉSIDENT:**

5 Alors j'invite l'Association canadienne du gaz, monsieur Michael Cleland et monsieur Bryan Gomely.

 Je vois que monsieur Cleland n'est pas là, je le connais.

10 **Monsieur BRYAN GORMLEY :**

 Il n'est pas ici et je vais...

15 **LE PRÉSIDENT :**

 D'accord. Allez-y, monsieur Gormley.

[traduction]

20 **Monsieur BRYAN GORMLEY :**

 Je vous remercie et bonjour.

25 **LE PRÉSIDENT :**

 Bonjour.

30 **Monsieur BRYAN GORMLEY :**

 J'aimerais remercier la Commission qui me donne l'occasion de vous parler ici aujourd'hui du GNL. Mon nom est Bryan Gormley. Je suis le directeur, division de la politique et de l'économie de l'Association canadienne du gaz.

35 Monsieur Cleland m'a demandé de présenter ses excuses. Il ne pourra malheureusement pas se joindre à nous ce matin. Il ne pourra pas être avec nous pour des raisons de santé.

40 **LE PRÉSIDENT :**

 Je comprends.

40 **Monsieur BRYAN GORMLEY :**

 Cela dit, je crois qu'il préférerait être ici que là où il est.

LE PRÉSIDENT :

45

Sans aucun doute.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

50

L'Association canadienne du gaz représente les sociétés de distribution de gaz naturel au Canada. Nos membres distribuent le gaz naturel dans un peu plus de 5 000 000 de résidences et de commerces dans tout le pays. Parmi les membres de notre Association, on retrouve aussi des fabricants d'équipement et d'autres fournisseurs de service impliqués dans la livraison de gaz naturel.

55

Selon l'Association canadienne du gaz (ACG), le gaz naturel extrait du GNL joue un rôle de complémentarité dans la stratégie énergétique durable du Québec qui se base sur le principe qu'il faut avoir le carburant approprié pour fournir l'énergie requise en fonction de l'objectif recherché.

60

L'ACG croit que le développement du potentiel du GNL constitue une plaque tournante dans la mise en place d'une telle stratégie pour la province de Québec.

65

Accroître l'accès au gaz naturel permettra de tirer profit des propriétés uniques au gaz naturel et d'optimiser les performances économique et environnementale ainsi que la diversité des sources d'approvisionnement énergétique pour la province. Je vous présenterai donc un bref exposé qui aborde ces points.

70

D'abord, permettez-moi de vous parler brièvement des avantages économiques du gaz naturel pour la province. Je pense, comme il en a été question durant la présentation précédente et comme vous l'avez probablement entendu, qu'on utilise au Québec environ... environ 200 milliards de pieds cubes de gaz naturel par année dans la province.

75

Dans la mesure où le gaz naturel peut être utilisé pour remplacer un produit généré par l'électricité plus coûteux et d'une valeur supérieure, le gaz naturel permettrait à la province de passer de l'électricité au gaz naturel pour certaines applications directes telles que les appareils de chauffage, les chauffe-eau, les sècheuses à linge et les cuisinières. Le transfert au gaz naturel de ces applications alimentées par une électricité plus précieuse, dans un sens, libérerait une électricité qui pourrait être vendue à l'exportation ou utilisée dans des situations plus avantageuses. Dans ce cas, le remplacement de l'électricité par le gaz naturel donnerait une valeur ajoutée, je pense, en termes de mégawatts disponibles pour d'autres usages.

80

85

Nous considérons que l'utilisation du gaz naturel, plus particulièrement, et son utilisation accrue auraient des avantages potentiels pour l'environnement. Actuellement, le Québec utilise environ 192 pétajoules d'autres combustibles fossiles comme l'huile de chauffage, le mazout léger, le kérosène, le mazout lourd, le diesel et le charbon. En moyenne, ces combustibles dégagent

nettement plus de gaz à effet de serre que ne le ferait le gaz naturel, soit un peu plus de 14 000 000 de tonnes de gaz à effet de serre.

90 Le gaz naturel, en raison de ses émissions plus faibles, contribuerait à abaisser le volume de gaz à effet de serre émis s'il devait être utilisé, dans certains cas, pour remplacer les combustibles fossiles.

95 Si l'on se tournait vers le gaz naturel, nous pourrions réduire les émissions de gaz à effet de serre de près de 4 000 000, un peu plus de 4 000 000 de tonnes, en fait, si vous supposez que ces applications et ce ne serait pas nécessairement toutes les applications qui pourraient être transférées. Même si seulement la moitié des applications mentionnées précédemment et qui utilisent les autres combustibles fossiles avaient le potentiel d'être transférées au gaz naturel, vous réduiriez alors les émissions de gaz à effet de serre d'environ 4 000 000 tonnes par année pour la province.

100 Je pense aussi que ce serait un exemple qui démontre que les mesures prises en région peuvent avoir des incidences mondiales. Le transfert vers le gaz naturel, qui est acceptable au plan de l'écologie, permettrait au bon gouvernement et à une économie saine de cheminer; lui permettant aussi d'exporter une partie de son électricité plus douce pour l'environnement vers d'autres secteurs et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

110 Mon dernier point portera, je pense, sur la diversification de l'approvisionnement qui caractérise le gaz naturel par rapport à la province. Je crois que nous avons déjà entendu certains commentaires dans ce sens, mais, comme il en a été fait mention dans la Stratégie énergétique du Québec, les terminaux de GNL fourniraient un choix diversifié pour l'approvisionnement en gaz naturel et ils contribueraient à la sécurité énergétique de la province qui est... éloignée de la source d'origine dans l'Ouest canadien.

115 Dans ce contexte, je crois qu'il est important de prendre conscience que le gaz naturel n'est pas seulement une source d'énergie à part entière, mais qu'elle constitue une autre forme d'approvisionnement de GNL ou de gaz naturel pour la province en plus de fournir une capacité de stockage précieuse laquelle, je pense, occupe une place importante dans un système énergétique diversifié qui comprend, dans son portefeuille, le gaz naturel. Selon moi, c'est probablement un point qui est souvent négligé dans le présent dossier.

120 Permettez-moi de mentionner brièvement certains autres avantages qu'offre le GNL à la province. Si vous vous penchez sur l'utilisation dans le monde du gaz naturel et du GNL, vous constaterez qu'un certain nombre de pays utilisent presque uniquement le GNL en tant que source d'approvisionnement énergétique, le Japon est l'exemple le plus significatif.

125 Cette diapositive illustre la comparaison des prix du gaz naturel au comptant, tant aux États-Unis – le Henry Hub, la principale plaque tournante en descendant vers la côte du golfe du Mexique

– qu'au Canada – le centre de stockage AECO C en Alberta – et ceux prévus aux contrats qui sont normalement déboursés pour l'intérieur...

130

Vous pouvez constater que le gaz naturel se négocie actuellement sur des bases contractuelles, ce qui amenuise quelque peu la volatilité dont font généralement état les prix du gaz naturel. Ceci constitue un avantage qui pourrait être accordé aux utilisateurs de gaz naturel et ainsi de suite. Donc, je pense que c'est un élément important dont il faut tenir compte.

135

Juste avant de terminer, je pense qu'il est important de comprendre certaines des différences qui existent entre les perceptions des Québécois et des autres Canadiens relativement à la demande énergétique. Cette diapositive vous démontre que le gaz naturel représente environ douze pour cent (12 p. 100) de l'énergie totale au Québec et de la demande d'utilisation finale.

140

Si, en fait, vous comparez ces données à celles de la diapositive suivante, qui illustre l'utilisation au Canada, vous remarquerez que le gaz naturel représente près du quart (1/4) de l'utilisation énergétique et de la demande d'utilisation finale du pays dans son ensemble. Selon moi, ces données confirment jusqu'à quel point le gaz naturel n'est pas utilisé aux bonnes fins à l'intérieur de la province, ce qui crée un déséquilibre des sources d'approvisionnement énergétique.

145

Bien entendu, cette situation s'explique, en partie, par le fait que le Québec jouit d'un important approvisionnement en électricité. Nous ne suggérons pas de remplacer toute cette électricité, mais je crois qu'il y a certainement une possibilité, comme je l'explique dans ma présentation, de changer de combustible afin que le bon combustible soit utilisé à des fins appropriées et que la province en tire des avantages. Je vous remercie.

150

LE PRÉSIDENT :

155

Je vous remercie, Monsieur. J'ai deux (2) questions avant de laisser mes collègues poser leurs questions.

Pour ce qui est de la capacité de stockage au Québec, est-elle vraiment appropriée au volume utilisé, ou ne l'est-elle pas? Et dans quelle mesure, comparativement aux autres provinces aussi?

160

Monsieur BRYAN GORMLEY :

En toute franchise, je ne peux pas vous dire avec exactitude la proportion relativement aux autres provinces. Je sais que la capacité de stockage, la capacité de stockage réelle selon ma compréhension est seulement utilisée par les usines en situation d'écrêtement des pointes. C'est à l'extérieur de Montréal, il y a une véritable installation pour le stockage, mais elle n'est utilisée que pendant l'hiver pour combler, avec le gaz naturel, la pointe de consommation hivernale.

165

170 En général, la province compte sur les réseaux de distribution, des livraisons ponctuelles par le biais du réseau de pipelines pour répondre aux journées de demande de pointe. Il n'y a pas, dans la province, de capacité de stockage physique souterrain, comme, par exemple, en Ontario ou en Alberta.

175 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

180

Et il n'y en a pas à...

LE PRÉSIDENT :

185

Ma question est la suivante, en proportion au volume utilisé en Ontario, si l'on fait ce rapprochement, est-ce que la capacité de stockage actuelle au Québec est appropriée ou correspond-elle au volume utilisé? Ou si le Québec est en deçà – comment pourrais-je le dire?...

Monsieur BRYAN GORMLEY :

190

Oui, je pense que je comprends. Vous voulez savoir si elle est sous-représentée...

LE PRÉSIDENT :

195

Exactement, exactement, oui, par rapport au volume actuellement utilisé.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

C'est une très bonne question et je ne peux pas vraiment répondre de mémoire.

200

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

205

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Mais je peux m'engager à vous transmettre l'information. Je sais... oui. Donc, je ne saurais vous dire précisément. Désolé.

210

LE PRÉSIDENT :

Parfait. Ainsi, si vous trouvez des informations...

Monsieur BRYAN GORMLEY :

215

Oui, je vous les transmettrai.

LE PRÉSIDENT :

220

Nous vous serons reconnaissants. L'autre question porte sur la stabilité des marchés. Certains éléments nous portent à croire qu'il y a un vif intérêt à construire des terminaux de gaz naturel liquéfié en Europe et ailleurs, pour les mêmes raisons, soit pour limiter leur dépendance devant des sources d'approvisionnement russes peu fiables. Il y a l'Inde. Il y a la Chine.

225

Alors que le gaz naturel liquéfié devient un produit de base négocié sur le marché international en raison d'une demande importante, comment votre association entrevoit-elle l'évolution des prix, etc., la possibilité d'un découplage entre le prix du gaz naturel et du pétrole et les conséquences qu'auraient ces événements sur l'avantage financier prévu par le projet et qui profiterait aux consommateurs résidentiels et industriels, au Québec et en Ontario.

230

Monsieur BRYAN GORMLEY :

235

Je vais commencer par la première partie au sujet du vif intérêt, comme vous dites, pour les installations de GNL partout sur la planète. Je pense que ces projets ont presque tous des visées économiques plutôt que d'être fondés sur une intention de diversifier les sources d'approvisionnement, dont certaines sont peu fiables. Les installations construites sont, en fait, fondées sur des avantages économiques, une bonne décision financière. Presque tous les projets de GNL que j'ai vus comprennent des descriptions et des plans d'entreprise basés sur de véritables perspectives de rentabilité.

240

245

Quant à l'assertion que le GNL devient un produit de base plus en demande dans le monde et à l'engouement pour le gaz naturel, c'est que le gaz naturel est un produit de base qui fait déjà l'objet d'échanges dans le monde. Je pense que la mondialisation du commerce du gaz naturel donne accès à du gaz naturel provenant de régions qui n'avaient pas, avant, de demande intérieure... Je pense à des régions... actuellement, comme Trinité-et-Tobago qui est un important exportateur de gaz naturel liquéfié à destination de l'Amérique du Nord. Sans ces exportations, le gaz ne serait, pour cette région, qu'un produit ignoré. Ils n'ont pas besoin de se chauffer en hiver.

250

Donc, cette situation permet initialement de commercialiser sur les marchés d'échange internationaux un produit de base sans valeur pour le pays, ce qui a vraiment des incidences positives sur les prix en Amérique du Nord.

255

Si vous regardez les prix du gaz dans le monde, vous pouvez imaginer qu'un certain nombre de zones gazières ignorées demandent des prix nettement inférieurs pour leur gaz naturel. C'est ce qui guide l'économie. Donc, les projets, comme les projets de GNL dans le monde, peuvent donner

accès à ces marchés. La technologie qui permet maintenant d'accéder aux sources d'approvisionnement du gaz et de le transporter dans les régions où la valeur pour ce produit est beaucoup plus élevée est maintenant rentable.

260 Les discussions abondent à savoir si l'avancée du gaz sous forme de GNL dans les marchés internationaux du gaz permettra, ou non, de s'affranchir du marché du pétrole. Je pense, et c'est l'opinion de l'Association, que cet affranchissement sera moins imposant que ce qu'on entend dire en général, parce qu'un nombre appréciable d'utilisations finales est transférable, dans la mesure où vous créez un prix pour un produit, que ce soit le mazout ou le gaz naturel, qui est
265 inférieur au prix du produit commutable, l'économie fera en sorte que vous utilisiez la source d'approvisionnement la plus rentable.

Un effet positif peut donc découler du prix du gaz. Ça dépend seulement... Je pense qu'il faut probablement examiner cette question comme l'industrie pétrolière l'a fait lorsqu'elle est
270 devenue mondiale. Il en a résulté une grande perturbation, car c'est un changement structurel, dans le sens que le produit de base se négociait à l'échelle internationale. Il a fallu un certain nombre d'années avant que la situation ne se régularise pour cette industrie.

Je crois que, lorsqu'un tel changement structurel survient dans l'approvisionnement d'une
275 industrie ou d'un produit de base, il faut attendre pour observer comment la situation se régularise avant de vraiment pouvoir émettre une opinion juste quant aux impacts qu'elle a sur le prix.

LE PRÉSIDENT :

280 Donc, vous ne percevez pas la conjoncture qui règne en Europe, en relation avec le conflit entre Putin et Korchenko, le Bélarus et la Géorgie, etc., etc., comme étant un indicateur du sentiment grandissant en Europe que les approvisionnements russes sont peu fiables ce qui pourrait accroître encore davantage la demande pour le GNL. Vous n'entrevoyez pas cette situation comme étant une tendance qui durera quelques années. Vous pensez que ce n'est qu'un phénomène
285 passager...

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Je pense que ce serait juste de qualifier ce phénomène comme étant politique plutôt que
290 dicté par le marché. La politique jouera toujours un rôle et je ne sais pas si c'est une action politique à long terme. Je pense qu'il est définitivement avantageux pour les Européens et les utilisateurs de gaz naturel situés à l'extrémité d'un gazoduc de vouloir diversifier leur source d'approvisionnement et le GNL offre cette possibilité.

295 C'est certainement une des préoccupations sous-jacentes qu'auraient les utilisateurs finaux qui vivent dans des communautés où aboutissent les gazoducs contrairement aux utilisateurs qui habitent près des sources d'approvisionnement et des points d'entrée des gazoducs.

LE PRÉSIDENT :

300

Comment évaluez-vous la clientèle industrielle qu'on appelle « captive » parce qu'elle ne peut délaissier le gaz naturel pour une autre forme d'énergie pour tirer parti de la fluctuation des prix? Quel pourcentage des industries qui utilisent le gaz serait entièrement dépendant du gaz et ne pourrait pas commuter, ce que j'appelle une « clientèle captive ».

305

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Dans la province de Québec?

310

LE PRÉSIDENT :

Les clients de gaz naturel au Canada ou dans la province.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

315

Au Canada? Bien, je crois que ça dépendrait des types d'utilisateurs. Par exemple, lorsqu'il est question d'une colonie d'habitations à avoir investi dans des appareils de chauffage au gaz ou... et ceci s'applique à toutes les sources d'énergie. Supposons qu'ils aient des appareils électriques, ils sont en fait... au point où ils sont incapables de commuter rapidement vers une autre source de combustible, bien entendu, ils sont, dans ce sens, captifs.

320

LE PRÉSIDENT :

Et pour ce qui est de la clientèle industrielle?

325

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Pour ce qui est de la clientèle industrielle, la transition ou la capacité, la flexibilité est nettement plus grande. Un bon nombre d'installations industrielles d'importance dans le pays mettraient en place des systèmes de carburation mixte. Maintenant, le pourcentage... je vais me fier, de mémoire, à un rapport préparé par le « National Petroleum Council » aux États-Unis et portant sur l'Amérique du Nord. Le rapport estimait que le pourcentage de la demande industrielle qui avait la capacité de commuter avait chuté au cours des dix dernières années, passant de vingt pour cent (20 p. 100) à environ dix pour cent (10 p. 100).

330

335

Les auteurs du rapport ont souligné l'importance pour l'Amérique du Nord de se pencher sur sa capacité d'approvisionnement en gaz naturel parce que la capacité de commuter entre les combustibles, une transition principalement dictée par l'économie aux entreprises, avait diminué. Ils voulaient s'assurer que les sources d'approvisionnement en gaz seraient disponibles pour les organisations qui avaient retenu l'option écologique du gaz naturel.

340

LE PRÉSIDENT :

345 Juste pour m'assurer que j'ai bien compris, dix pour cent (10 p. 100) ne peuvent pas commuter facilement.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

350 C'était leur estimation.

LE PRÉSIDENT :

Très bien, merci. Monsieur Waaub?

355 **Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :**

360 Oui. Pouvez-vous nous présenter les principales tendances ayant trait à l'utilisation des réserves de gaz naturel au Canada? Bien, nous avons appris que le gaz naturel disponible couvrirait une période de neuf (9) ans et les réserves potentielles couvriraient environ cent (100) ans, le projet du fleuve Mackenzie. Quel effet auront les découvertes ou qu'est-ce qui rendra ce potentiel accessible, que pensez-vous de cela et de l'influence du mouvement de l'Ouest vers l'Est?

Monsieur BRYAN GORMLEY :

365 Je répondrai d'abord à la question sur les réserves. Les réserves de gaz naturel sont particulières à bien des égards dont, je suis sûr, vous connaissez l'existence. Certaines réserves sont... si « réserves de gaz naturel » signifie en fait « réserves » et désigne le gaz qui se situe près des raccordements de canalisation, bien entendu en termes de géologie et de récupération. En d'autres mots, plus simplement, vous tournez le robinet et le gaz arrive, exact?

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

375 Donc, c'est neuf (9) ans.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

C'est de neuf (9) à dix (10) ans.

380 **Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :**

Oui.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

385

Si vous regardez l'ensemble de l'Amérique du Nord, par exemple, cette réserve de dix (10) ans selon le ratio réserves/production, comme on y fait souvent référence, est une donnée relativement stable. Autrefois, au Canada, nous avions des restrictions régissant l'exportation du gaz naturel, notre ratio réserves/production était exagérément élevé. Selon la loi, les exportateurs canadiens étaient tenus de garder une réserve/production de trente (30) ans.

390

Ce serait un peu comme avoir à la maison des tablettes et des tablettes remplies de soupe, de conserves de soupe, bien alignées dans votre maison, bien rangées, qui entraîneraient des coûts d'inventaire sans raison valable, parce que vous pourriez vous rendre à l'épicerie chaque matin ou chaque soir et acheter une autre soupe en conserve.

395

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

400

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Donc, lorsque le gaz naturel a été introduit à la bourse des marchandises, nous en avons fait un marché libre. Ce qui est arrivé, c'est que notre ratio réserves s'est essentiellement équilibré avec celui qui prévalait aux États-Unis. Il s'est situé à environ dix (10) ou quinze (15) ans pendant un certain nombre d'années.

405

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

C'est une occasion...

410

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Essentiellement la réserve. Votre argent est monopolisé par un inventaire sans raison valable.

415

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

Oui.

420

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Le marché s'est donc stabilisé par lui-même après une période de temps assez longue. En fait, il a fallu des dizaines d'années pour y arriver. Certains prétendront que ce n'est que tout récemment, soit vers la fin des années 1990, début des années 2000, que nous pouvons vraiment dire que nos réserves potentielles sont équilibrées.

425

Cela dit, le prochain élément sur les réserves, que j'appellerai « ressources ».

430 **Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :**

Oui.

435 **Monsieur BRYAN GORMLEY :**

C'est le gaz naturel, il est... on sait où il est. On connaît son emplacement. On connaît le potentiel géologique d'une ressource potentielle, mais elle n'est pas nécessairement reliée à un gazoduc, à un raccordement facile à un gazoduc, on maîtrise toutefois la technologie. Il ne s'est pas avéré rentable de la relier à ce jour. Ce potentiel représente environ... Je pense que nos dernières prévisions ou estimations sont d'environ soixante-dix (70) ans en ressources disponibles pour production au Canada.

440 **LE PRÉSIDENT :**

445 Sept (7) ou soixante-dix (70)?

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Soixante-dix, 70.

450

LE PRÉSIDENT :

Soixante-dix (70), oui.

455 **Monsieur BRYAN GORMLEY :**

En plus, il y a ce que vous appelleriez... il y a une autre catégorie de potentiel en gaz naturel au Canada et c'est le potentiel ultime des ressources en gaz naturel. Ces formes de gaz naturel font, entre autres, appel à des technologies d'extraction qui ne sont pas encore bien comprises. Un bon exemple serait les hydrates de gaz naturel.

460 Dans le même ordre d'idées, il y a certaines formes de gaz naturel comme les hydrates de méthane ou le méthane de houille. Ces formes de gaz sont tout près d'être considérées comme des ressources parce que les technologies nécessaires pour leur extraction sont comprises et elles pourraient ne pas être nécessairement reliées à un gazoduc.

465 Mais, si vous tenez compte du potentiel ultime des ressources en gaz naturel, y compris les hydrates, en Amérique du Nord, au Canada, ce nombre est astronomique. Il est faramineux...

470 **LE PRÉSIDENT :**

Y compris les hydrates sous...

Monsieur BRYAN GORMLEY :

475

Surtout les hydrates extracôtiers.

LE PRÉSIDENT :

480

Très bien.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

485

C'est là où ils se trouvent principalement. Ce potentiel, ce serait illogique de tenter de le chiffrer. On parlerait de centaines d'années.

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

490

Donc, en tenant compte des possibilités que les sables bitumineux et les ressources en gaz naturel soient exploités de façon plus intensive pour que cette industrie poursuive ses activités, du fait que le Canada pourrait quintupler les activités dans les sables bitumineux pour exporter le produit aux États-Unis et des occasions d'affaires pour l'exportation des ressources en gaz naturel, soixante-dix (70) ans, comme l'on sait près du coût marginal du marché, restera-t-il toujours dans l'Ouest du gaz naturel pour le Québec ou pour l'Est, l'Ontario et le Québec ou couperons-nous...?

495

Monsieur BRYAN GORMLEY :

500

Je pense ici que l'Association sera d'accord, c'est certain, à dire que le Canada jouit d'approvisionnements considérables en gaz naturel. Actuellement, nous produisons un peu plus de six (6) billions de pieds cubes de gaz naturel par année. Nous en utilisons un peu moins de trois (3) par année. Ainsi, le Canada n'est pas près d'épuiser vraiment son potentiel gazier par son utilisation intérieure dans un avenir prochain, c'est certain.

505

Sous l'effet de l'économie qui dicte les activités des sables bitumineux, je pense qu'il y aura davantage d'occasions d'affaires pour le gaz naturel en raison de ses avantages au plan de l'environnement et de son rapport coût/efficacité. Je ne pense pas avoir jamais vu d'estimations qui mettraient en danger l'approvisionnement de l'Est du Canada.

510

C'est un réseau nord-américain. Dans ce sens, le gaz naturel est utilisé par tout le pays et tout le continent. Je n'entrevois aucun événement susceptible de causer une rupture de l'approvisionnement provenant des sables bitumineux vers l'Est du Canada. Toutefois, il y a bien des raisons de croire que le prix pourrait en être affecté.

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

515

Dans quel ordre déterminez-vous les occasions de vente du gaz naturel? Si vous dites que vous avez principalement trois (3) marchés, les sables bitumineux exportés directement aux États-Unis et le marché de l'Est, dans quel ordre comblez-vous les demandes? Les sables bitumineux d'abord, les États-Unis en deuxième et l'Est en troisième ou...

520

Monsieur BRYAN GORMLEY :

C'est une question intéressante, quoique je n'en comprenne pas bien le fondement. Le gaz naturel se vend en Amérique du Nord fondamentalement selon les règles du marché libre. Donc, il n'y a aucun...

525

LE PRÉSIDENT :

Aucun utilisateur final n'est privilégié...

530

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Oui, il y en a...

535

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

Non, mais vous avez un meilleur prix en raison de la distance, ou en raison de... parce que vendez directement aux États-Unis plutôt que de l'expédier vers l'Est?

540

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Dans la mesure où...

545

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

Bien, nous avons appris que le gazoduc est « gratuit » maintenant. Il ne coûte presque rien pour l'utiliser de l'Ouest vers l'Est parce qu'il est construit depuis longtemps. Il coûte moins cher qu'un nouveau gazoduc.

550

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Dans la mesure où... bien, encore une fois, je pense que je vais répondre en disant que le gaz naturel est régi par le marché libre en Amérique du Nord. Dans la mesure où un utilisateur final paie un bon prix pour son approvisionnement, il sera approvisionné. Si une occasion se présente et des occasions d'affaires, il s'en présente à peu près tous les jours, il y a des milliers d'agents qui achètent du gaz naturel...

555

LE PRÉSIDENT :

560 Les échanges commerciaux à l'avenir.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

565 ... pour faire des profits avec les différentiels de prix entre les régions. Donc, aucune région ne pourrait vraiment faire hausser le prix arbitrairement pour sa propre utilisation.

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

570 D'accord.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

575 C'est ce qui arriverait, il en résulterait fondamentalement un réajustement de tous les débits en gaz naturel dans tous les gazoducs en Amérique du Nord, de sorte qu'ils rééquilibreraient les débits, en fonction des divers différentiels, pour approvisionner ces régions en gaz. Donc, dans ce sens, les coûts de transport, comme vous dites, le coût des gazoducs a de l'importance.

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

580 Oui.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

585 Ça a certainement de l'importance si vous êtes à l'extrémité d'un gazoduc ou à proximité de la source d'approvisionnement, mais ces différentiels, comme on les appelle, sont significatifs et ça implique des coûts d'interruption.

LE PRÉSIDENT :

590 Monsieur Paré?

Monsieur JEAN PARÉ, commissaire :

595 Une question, Monsieur Gormley. J'aimerais connaître votre opinion sur la quantité d'énergie électrique que nous pourrions libérer pour des fins d'exportation si l'on tient compte du fait que la technologie est plutôt simple et qu'il est probablement moins dispendieux de commuter d'un combustible à un autre, comme le pétrole, le combustible de soute ou autres pour le gaz naturel, alors que l'électricité est utilisée pour le chauffage, c'est normalement fait par le biais de systèmes qui ne peuvent pas être utilisés pour le gaz. En d'autres mots, les investissements...

600

LE PRÉSIDENT :

Et une électricité beaucoup moins chère.

605

Monsieur JEAN PARÉ, commissaire :

Oui. Donc, à moins qu'il y ait un avantage marqué, comme une baisse significative du prix du gaz ou quelque chose du genre, les investissements nécessaires pour transférer les appareils de chauffage au combustible au... de, je suis désolé, du chauffage à l'électricité au chauffage au combustible, ne sont-ils pas prohibitifs?

610

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Je pense que je vais faire deux (2) commentaires. D'abord, je crois, comme je l'ai démontré avec les diapositives et auxquelles je vais probablement faire référence, que dans la province de Québec, par exemple, environ cent soixante (160) pétajoules de la charge électrique sont utilisés pour ce que j'appellerais des appareils de chauffage direct.

615

LE PRÉSIDENT :

Chauffage des locaux.

620

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Chauffage des locaux, de l'eau. Ces usages sont mieux desservis et peuvent être mieux desservis par le gaz naturel. Quant à la quantité libérée, et je pense que cela faisait partie de mon argument à caractère économique, le volume d'électricité ainsi libéré pour des activités d'exportation plus rentables permettrait d'accumuler des sommes d'argent nettement supérieures aux coûts de transfert auxquels vous avez fait allusion.

625

630

Monsieur JEAN PARÉ, commissaire :

Comme c'est le cas dans toute décision financière.

635

Monsieur BRYAN GORMLEY :

C'est un argument qui permet de déterminer la structure d'un système énergétique durable et les meilleurs avantages pour la population.

640

Dans notre argumentation, nous affirmons que c'est avantageux du point de vue de l'économie. Je crois que, si vous vous reportez à la Stratégie énergétique du Québec, vous verrez qu'elle y fait également référence. La province de Québec a tout avantage à tenir compte de la

perspective économique, car l'électricité a une plus grande valeur si elle est exportée. L'électricité se vend au prix fort.

645

Dans la mesure où certaines applications transférées au gaz naturel permettent de libérer de l'électricité pour l'exportation, c'est notre argument du point de vue de l'économie. La province a tout avantage, mais...

650 **Monsieur JEAN PARÉ, commissaire :**

Il faudrait que des mesures incitatives importantes soient mises en place pour encourager les transferts.

655 **Monsieur BRYAN GORMLEY :**

Des politiques.

Monsieur JEAN PARÉ, commissaire :

660

Je veux dire comme il y a environ quinze (15) ans, j'ai commuté du combustible au gaz naturel et j'avais reçu une très grosse subvention...

Monsieur BRYAN GORMLEY :

665

Oui.

Monsieur JEAN PARÉ, commissaire :

670

... du gouvernement et de Gas Métro, à l'époque.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Je pense que vous avez bien compris. La province doit faire des choix économiques et adopter des mesures sociales pour s'assurer d'un avenir énergétique durable. Nous affirmons que ce choix est celui qui doit être considéré.

675

LE PRÉSIDENT :

680

Il y a un phénomène étrange au Québec, c'est qu'il fut un temps où l'on a considérablement investi afin d'encourager la population à convertir leur appareil de chauffage à l'électricité. Puis, dans les dix (10) années qui ont suivi, ce fut le contraire, et on offrait des subventions pour passer à la biénergie, etc. etc. Le mouvement ne semble pas nécessairement être dicté par des questions d'efficacité énergétique ni d'optimisation de l'utilisation ni...

685

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Parfois, ça relève davantage d'un mouvement social.

690 **LE PRÉSIDENT :**

Oui.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

695

Je suis d'accord et dans la mesure où on peut laisser fonctionner librement la marché, il est toujours mieux de le faire

LE PRÉSIDENT :

700

Une dernière question, Monsieur Gormley. Lorsque vous dites, et vous êtes en droit de le dire, que les utilisations vont essentiellement s'équilibrer sur le continent. Nous avons entendu des présentations de la part de la clientèle industrielle de Lévis, la ville où le projet proposé s'établirait et qui est située à l'extrémité du réseau, qui avance que le service serait perturbé en raison d'une fiabilité moins grande à l'extrémité du réseau... est-ce un argument valable à évaluer en termes de fiabilité des approvisionnements?

705

Monsieur BRYAN GORMLEY :

710

En toute franchise, j'avoue ne pas avoir l'expertise pour répondre à cette question sur la fiabilité. Je pourrais parler de la fiabilité des gazoducs en général en Amérique du Nord.

LE PRÉSIDENT :

715

Mais pas du réseau qui desservirait les derniers utilisateurs.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Oui, dans ce sens.

720

LE PRÉSIDENT :

Bon.

725

Monsieur BRYAN GORMLEY :

En général, l'approvisionnement en gaz naturel est assez fiable au pays. Il est fiable à quatre-vingt-dix-neuf virgule neuf pour cent (99,9 p. cent) si vous tenez compte des clientèles résidentielle et industrielle actuelles par rapport à leur fournisseur de gaz.

730

LE PRÉSIDENT :

Mais il y a des contrats interruptibles.

735

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Il y a irrémédiablement des contrats interruptibles, comme avec l'électricité et autres.

LE PRÉSIDENT :

740

Très bien.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

745

Ceux-ci sont mis en place pour résoudre les problèmes de charge de pointe...

LE PRÉSIDENT :

Très bien.

750

Monsieur BRYAN GORMLEY :

... que rencontrent les fournisseurs.

755

LE PRÉSIDENT :

D'accord.

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

760

Mais, dans les autres parties du Canada, y a-t-il le syndrome du « dernier au bout du tuyau » qui ne reçoit pas de gaz? C'est surtout... même ici à Lévis ou ailleurs au Canada, le client pourrait ne pas recevoir de gaz à l'extrémité du gazoduc.

765

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Non.

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

770

Vous avez dit « Non »?

LE PRÉSIDENT :

775

Il a simplement dit qu'il ne croit pas que ...

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Oui, ce n'est jamais...

780

Monsieur JEAN-PHILIPPE WAAUB, commissaire :

Pas à Lévis, mais...

785

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Non.

LE PRÉSIDENT :

790

Très intéressant, Monsieur Gormley.

Monsieur BRYAN GORMLEY :

795

Je vous remercie.

LE PRÉSIDENT :

La Commission apprécie votre intervention.

800

Monsieur BRYAN GORMLEY :

Merci beaucoup.

805

LE PRÉSIDENT :

Je vous remercie, Monsieur.